

complète ou incomplète, suivie ou non de perte de connaissance, vous pouvez soupçonner tout d'abord l'hémorragie cérébrale, parce que celle-ci est la cause la plus ordinaire de l'hémiplégie. Cependant vous savez que bien d'autres causes peuvent déterminer l'hémiplégie, vg. l'embolie, les tumeurs intra-craniennes, les traumatismes, l'hystérie, etc., etc. Mais, il y a quelques mois, nous vous avons assez entretenus sur ces sujets, surtout au point de vue des diagnostics différentiels, pour nous dispenser d'en parler de nouveau cette année.

Outre l'hémiplégie, vous remarquez, dans ce cas-ci, l'atrophie musculaire des membres du côté malade: encore un symptôme tardif qui appartient spécialement à l'hémorragie cérébrale, et ici elle est localisée aux muscles du bras et très peu à la jambe.

Il y en a peut-être parmi vous, messieurs, qui se reportent à l'âge de notre patient et se disent: "vingt-cinq ans..... c'est bien jeune." A ces incrédules, je répondrai qu'il y a des *vicillards* à vingt ans, comme il y a de la jeunesse à cinquante ans et plus. D'ailleurs, il arrive souvent que toute une génération soit frappée ainsi d'hémorragie cérébrale, à un âge relativement jeune.

Les autres symptômes que nous pouvons rencontrer sont l'hémianesthésie, le tremblement, la contracture, même l'hémichorée, mais ils sont tous plus ou moins rares et peuvent manquer sans influencer le diagnostic.

Maintenant, quelle pourrait être, chez cet homme, la cause de l'hémorragie cérébrale? Il faut bien avouer que les causes en sont nombreuses, mais il est une cause prédisposante qui tient le premier rang, c'est l'altération vasculaire.

En effet, c'est jeune, avez-vous été tentés de dire, mais rappelez-vous l'histoire de cet individu. Vénus et Bacchus semblent être les deux divinités qu'il a le plus adorées et l'alcool n'est-il pas l'une des principales causes des altérations vasculaires?

Nous avons en outre à bien remarquer dans quelles circonstances est survenue cette hémorragie: "Il a forcé la nature; voilà son explication. Aussi cet effort amenant nécessairement une congestion cérébrale, le plaçait-il dans les conditions les plus favorables à l'hémorragie, dans le cas d'altération vasculaire.

Il est une chose que vous ne devez jamais oublier dans ces cas, c'est l'hérédité, et s'il se rencontre une maladie héréditaire par excellence, bien autrement peut-être que la phthisie et le cancer, c'est l'hémorragie cérébrale, et si vous l'oubliez, les bonnes vieilles commères sauront bien vous le rappeler, en vous disant que leur père ou mère, tel ou tel de leur oncle ou tante est mort d'*apoplexie* et qu'elles craignent pour elles-mêmes.

Quant à l'état actuel de ce patient, le coup est porté, et il faut que les effets s'en suivent. De là à dire que c'est mortel, il y a toute une différence. Puisqu'il a pu résister au choc apoplectique, sa position peut continuer de s'améliorer avec le temps, mais il en restera toujours quelque chose.

Il lui faudra éviter tout abus d'alcool, tout effort, tout ce qui pourrait enfin provoquer une nouvelle hémorragie. Le traitement curatif n'est pas très efficace dans ces cas. Je crois que les courants électriques continus, qui semblent produire un bon effet sur lui, sont ce que l'on peut conseiller de mieux pour combattre l'atrophie musculaire et aussi l'hémiplégie.